

**Conseil d'Administration du
13 septembre 2022**

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du Suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	LEOUTRE Jean-Marc	x			BERTHOUD Luc	
	DYEN Michel	x			TURNAR Alexandra	
	GENNARO Alexandre			x	BOIS-NEVEU Arthur	
	MORAT Franck		x		CHARLES Corinne	
	WOLFF Corine	x			THIEFFENAT Alain	
CC CŒUR DE SAVOIE	DUC Jean-François			x	LEVANNIER Caroline	
	MONTBLANC Jean-Claude			x	GUILLAUD Jean-Pierre	
CC YENNE	VERRON Frédéric	x			MOIROUD François	
CA ARLYSERE	BATAILLER Michel	x			JARRE Jean-Pierre	
	HUGUET Emmanuel			x	MEUNIER Edouard	
	ZOCCOLO Alain			x	BERTHET Sandrine	
CC VAL GUIERS	CAGNIN Georges			x	LESAGE Claude	
CC LAC AIGUEBELETTE	ILBERT Thomas	x			ZUCCHERO Pascal	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	LABRUDE Evelyne	x			MAISONNIER Raphaël	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	GUIGUE Thibaut	x			VAIRYO Nicolas	
	MERCIER Yves	x			MAITRE Florian	
	ROGNARD Olivier	x			FONTAINE Nathalie	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BOST Philippe			x	DUPENLOUP Jacqueline	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul	x			BAUDRAY Fabrice	
CC PORTE DE MAURIENNE	AUGEM Jean-Michel		x			
CC CŒUR DE TARENTEISE	KISMOUNE Nouare			x	ROCTON Christian	
CC HAUTE MAURIENNE-VANOISE	SACCHI Christian	x			RAFFIN Jean-Claude	
CC HAUTE TARENTEISE	FRAISSARD Jean-Claude			x	CAMPERS Joëlle	
CC MAURIENNE-GALIBIER	ROUGEAUX Jean-Pierre			x	MANCUSO Gaetan	
COLLEGE SPECIAL	MARCHAND-MAILLET Thierry			x	BOUTY Georges	
REGION	BONNIVARD Emilie			x	VIAL Cédric	
DEPARTEMENT	MAITRE Florian			x	PROVOST Patrick	
TOTAL		12	2	13		0
TOTAL VOTANTS		14				
TOTAL VOIX		27				

1 – APPROBATION DU COMPTE RENDU PRECEDENT

Le compte-rendu du conseil d'Administration du 21 juin 2022 n'appelant aucune observation, il est adopté à l'unanimité.

2 – PROPOSITION DE DECISION MODIFICATIVE-DM N°03-2022

Il est précisé que chaque membre titulaire a reçu avec la convocation, le projet de décision modificative.

- Suite à un audit assurances l'EPFL a complété son offre d'assurances multirisques professionnelles afin de garantir notamment les missions de maîtrise d'œuvre il est proposé d'augmenter le poste de dépenses « assurances multirisques » de 7 000 €.
- Suite au contentieux en cours dans le cadre de la préemption « Inderchit » sur la commune de St Christophe sur Guiers, il est proposé d'augmenter le poste dépenses « Charges diverses de gestion courante » pour un montant de 1 200 €.
- Suite à l'acquisition au cours de l'année 2022 de propriétés bâties avec des taxes foncières en constantes évolutions, il est proposé d'augmenter le poste de dépenses « Impôts fonciers sur portage » de 50 000 €.

Fonctionnement	
Dépenses	Recettes
011 / 6161: Assurances multirisques + 7 000 €	
65 / 658 : Charges diverses de gestion courante + 1 200 €	
011/60125 : Impôts fonciers sur portage foncier + 50 000 €	
011/60121 : Acquisition-portage foncier - 58 200 €	
Total 0 €	Total

- Dans le cadre des contentieux en cours sur les préemptions exercées par l'EPFL, considérant leurs augmentations constantes et dans l'éventualité de consignation à réaliser sur 2022, il est proposé d'augmenter le poste de dépenses « Dépôts et cautions » de 400 000 €.
- Dans le cadre de la notification du marché de dépollution « Métaltemple » à St Michel de Maurienne, et, dans l'éventualité où l'entreprise attributaire ferait la demande de versement de l'avance forfaitaire prévue au marché d'un montant de 241 000 €, il est proposé d'augmenter le poste de dépense « Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles » du même montant.
- Suite à des rétrocessions anticipées, il est proposé d'augmenter le poste de dépenses « Autres emprunts et dettes assorties de conditions particulières » (annulation des annuités perçues lors de la rétrocession) d'un montant de 250 000 €.

Investissement	
Dépenses	Recettes
27/275 : dépôts et cautions (consignations) + 400 000 €	27/275 : dépôts et cautions (consignations) + 400 000 €
23 / 238 : Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles + 241 000 €	23 / 238 : Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles + 241 000 €
16/1678 : Autres emprunts et dettes assorties de conditions particulières + 250 000 €	
16/1641 : Emprunts - 250 000 €	
Total 641 000 €	Total 641 000 €

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré et à l'unanimité décide de valider les écritures relatives à la décision modificative ci-dessus présentée.

3 – PROPOSITION DE MODIFICATION DU RGP

Il est précisé que chaque administrateur titulaire a reçu avec la convocation, une proposition de mise à jour de la grille indiciaire du règlement de gestion du personnel (RGP).

Suite à la revalorisation du SMIC au 01/08/2022, il est proposé aux membres du conseil d'administration une mise à jour de la grille indiciaire du personnel de l'EPFL afin d'être en conformité avec les minima sociaux.

La valeur mensuelle du SMIC ayant augmenté de 33.37 € il est proposé d'augmenter chaque tranche d'indice de 6 points soit 6×5.5 (Valeur du point d'indice inchangée) = 33.00 €

Valeur Point 5,5 €

CATEGORIES	Echelon	Indice pour un temps plein 2022 MAJ 01/08/2022	
		Mini	Max
Categorie 1 : Personnel d'exécution	1er échelon	307	341
	2ème échelon	342	371
Catégorie 2 : Personnel de maîtrise	1er échelon	372	406
	2ème échelon	407	506
	3ème échelon	507	646
Catégorie 3 : Cadres	1er échelon	647	746
	2ème échelon	747	846
Catégorie 4 : Cadres supérieurs	1er échelon	847	931
	2ème échelon	932	1031
	3ème échelon	sup 1031	

SMIC AU 01/08/22=1678,95€

SMIC au 01/05/22 = 1645,58 €

SMIC AU 01/01/22= 1603,12 €

PMSS 2022= 3428 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil d'Administration décide d'approuver la nouvelle grille indiciaire du règlement de gestion du personnel 2022 telle que présentée et charge le Directeur de l'exécution de la présente délibération.

4 – DOSSIERS OPERATIONNELS EN COURS

Dossier présentée par : Josette REMY

Opération 16-295 : CHAMBERY - Avenue ALSACE LORRAINE

Demandeur : CHAMBERY

Portage en cours : 3 550 000 €

Axe : Logement

Date de fin de portage prévue : 15/02/2027

Remboursement du capital stocké : 2 % les 3 1^{ères} années puis annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 1 % les 4 1^{ères} années – 1,5 % de la 5^e à la 7^e année – 2 % de la 8^e à la 10^e année

**ACQUISITION
COMPLEMENTAIRE**

Cette demande s'inscrit dans le cadre du renouvellement urbain du secteur « centre nord » qui s'articule autour de l'avenue Alsace Lorraine jusqu'au pont des chèvres. La commune de CHAMBERY sollicite l'EPFL pour saisir les opportunités qui se présentent comme ce tènement. Au cas particulier, il s'agit du bâtiment « PANTHERA » entouré de propriétés sous maîtrise publique dans la ZAC : l'EPFL est sollicité pour acquérir ce bien dans le prolongement des acquisitions réalisées.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Chambéry Chambéry	BZ203 BZ208	Rue CHARLES PRAVAZ 43 Rue CHARLES PRAVAZ	250 m ² 903 m ²	Lot 5 du lotissement	UE2a UE2a	943 360 €
TOTAL			1153 m²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué ci-dessus.

Dossier présenté par : Laurent Malcayran

Opération 20-490 – Le Clos

Demandeur : EPIERRE

Portage en cours : 301 850 €

Axe : Logement

Durée de portage demandée : 6 ans

Remboursement du capital stocké : 4 % par an puis solde au terme du portage

Taux de portage annuel HT : 2 %

**ACQUISITION
COMPLEMENTAIRE**

La commune d'Epierre souhaite densifier le tissu urbain de son centre-bourg et proposer des logements sociaux, des logements accessibles à la propriété pour les familles modestes, et des logements pour les familles employées par TELT.

Sur le secteur du Clos, la division d'un tènement de 2260 m² environ en 3 lots de 600 m² chacun, une fois déduite l'emprise des voies d'accès, pourrait être envisagée.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Épierre	A1959 (1/2 indivise)	LE CLOS	171 m ²	Chemin d'accès Route Sol Terre Terre	UDTz	73 650 €
Épierre	A2743	LE CLOS	55 m ²		UDTz	
Épierre	A2752	LE CLOS	33 m ²		UDTz	
Épierre	A2796	2796 LE CLOS	18 m ²		UDTz	
Épierre	A2798	LE CLOS	2 264 m ²		UDTz	
TOTAL			2 541 m²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué ci-dessus.

Dossier présenté par : *Josette REMY*

Opération 21-536 : CHAMBERY - Liaison centre-ville Cassine

Demandeur : CHAMBERY-GRAND LAC ECONOMIE

Portage en cours : 2 592 189 €

Axe : Equipements publics

Date de fin de portage prévue : 30/10/2029

Remboursement du capital stocké : 12.5 % les 3 1^{ères} années puis annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 2 %

ACQUISITION
COMPLEMENTAIRE

Le quartier de la Cassine constitue un secteur de renouvellement urbain en entrée de ville de Chambéry, en lien direct avec la gare TGV, et destiné à l'accueil d'activités tertiaire et d'habitat. L'évolution du front de l'îlot bâti, situé entre le faubourg Reclus et le chemin de la Cassine, constitue un espace stratégique par sa position d'entrée du quartier de la Cassine et de nœud d'échange avec le centre-ville. La maîtrise foncière du bâtiment situé à l'angle du faubourg Reclus et du chemin de la Cassine s'est vite avérée indispensable pour le développement du débouché côté centre-ville. L'EPFL73 est déjà propriétaire de 6 appartements, dans la même copropriété, pour 427/1 000^e, sur la demande de CGLE.

L'acquisition d'1 appartement supplémentaire augmenterait de 64/1 000^e la propriété de l'EPFL73 pour atteindre 491/1 000^e.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Chambéry	BS66	183 FG RECLUS	267 m ²	Sols	Uca	79 000 € dont 5 000 € de CA à charge du vendeur

Lots	Quote-part	Nature
34	56/1000	2 ^e étage : appartement 2 pièces + cuisine 31.5 m ²
35	5/1000	Sous-sol : cave
36	3/1000	Comble : grenier n° 9
Et tous les droits d'utilisation d'un WC commun au 2 ^e étage		

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué ci-dessus.

Dossier présenté par : Josette REMY

Opération 22-557 : GRESY SUR AIX – Route de Pont-Pierre

Demandeur : GRESY SUR AIX

Portage en cours : 469 000 €

Axe : Logement

Date de portage prévue : 6 ans

Remboursement du capital stocké : 4 % par an puis solde au terme du portage

Taux de portage annuel HT : 2 %

**ACQUISITION
COMPLEMENTAIRE**

La commune souhaite favoriser la réalisation de logements sociaux sur ce tènement placé à proximité d'une ligne de bus cadencée, afin de respecter ses obligations imposées par la loi SRU. Pour ce faire, elle a sollicité un opérateur social afin de négocier l'acquisition de ces tènements. Une DIA est parvenue en mairie au prix de 475 000 €. Après négociation par l'EPFL la société a accepté de céder ce foncier au prix de 350 000 € à l'amiable. La commune se rapprochera de la Savoisienne Habitat, bailleur pressenti pour établir les modalités d'acquisition en direct ou via l'EPFL.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Grésy-sur-Aix	AE4	230 Rte DE PONT PIERRE	3 522 m ²	Terrains d'agrément	UD	Avis FD
Grésy-sur-Aix	AE5	VERS LE PONT	193 m ²	Landes (Friche)	UD	350 000 €
Grésy-sur-Aix	AE6	VERS LE PONT	1 082 m ²	Terrains à bâtir	UD	
Grésy-sur-Aix	AE9 1/3 indivis	VERS LE PONT	112 m ²	Landes (Friche)	UD	
TOTAL			4 909 m²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué ci-dessus.

5 – SUIVI DES PREEMPTIONS EXERCEES

Dossier présenté par : Josette REMY

Opération 22 553 : VALLOIRE - La Ferme des Pierrots

Demandeur : VALLOIRE

Portage en cours : 500 000 €

Axe : Développement économique et Touristique

Durée de portage demandée : 6 ans

Remboursement du capital stocké : 4%

Taux de portage annuel HT : 2%



Dans le cadre de la préemption exercée le 7 juin 2022, les membres du conseil d'administration sont informés que l'acte d'acquisition a été régularisé le 8 septembre 2022.

6 – TRAVAUX EN COURS

Opération 18-414 : Brison Saint Innocent-Entrée de ville

- Désamiantage et démolition terminés

Opération 19-447 : Champagneux-TIES

- Démolition terminée
- Attente du retour d'analyses complémentaires suite à découverte de divers matériaux non accessibles initialement.

Opération 21-525 : Saint Michel de Maurienne-Métaltemple

- Travaux de gestion et évacuation des déchets dangereux présents dans le bâtiment U1 de METALTEMPLE
- Marché public attribué à l'entreprise VALGO : 1 594 400 € HT (montant à adapter selon quantités réelles)
- Travaux HT subventionnés en totalité par l'ADEME
- Phase 1 des travaux en cours = Caractérisation des déchets et définition des filières d'évacuation
- Phase 2 des travaux = Installations sur site = Octobre 2022
- Fin prévisionnelle des travaux = Mai 2023

Opération 18-382 : Gilly sur Isère-Cœur de village

- Chauffe des sols en cours
- Volume extrait au 29/08/2022 : 1000L d'hydrocarbures.
- Sondages de réception prévus semaine du 12/09/22
- Si réception OK => Démantèlement prévu fin octobre 2022 après refroidissement
- Démolition du dernier bâtiment qui était occupé par un locataire jusqu'en août 2022
- Lot 1 – Désamiantage : DRA – 7 618 € HT
- Lot 2 – Démolition: EGT – 15 249 € HT
- Travaux de désamiantage prévus sur septembre 2022 et démolition en octobre 2022
- Plus-value à prévoir pour le démantèlement d'un merlon de déchets (pneus, bidons,...)

Opération 17-362 : Saint François Lonchamp

Suite à la re-consultation des entreprises :

CLASSEMENT LOT 2 DEMOLITION						
N° d'ordre	Candidat	Note technique/60	Note financière/40	Note/100	Classement	Offre HT
1	ENTREPRISE PELISSARD	41,25	35,89	77,14	1	55 445,00 €
2	ARNAUD DEMOLITION	42,50	30,64	73,14	3	64 950,00 €
3	TP MANNO	30,00	40,00	70,00	6	49 750,00 €
4	MARTOIA BTP	30,00	34,46	64,46	8	57 750,00 €
5	BAJAT DECONSTRUCTION	32,50	38,64	71,14	5	51 500,00 €
6	TRUCHET	42,50	29,03	71,53	4	68 550,00 €
7	CONVERSO TP	50,00	24,89	74,89	2	79 964,40 €
8	SARL ZACCARDI	38,75	28,97	67,72	7	68 700,00 €

CLASSEMENT LOT 1 DESAMIANPAGE

N° d'ordre	Candidat	Note technique/60	Note financière/40	Note/100	Classement	Offre HT
2	RTP	20,00	29,26	49,26	6	69 005,00 €
3	CLEARSTONE	42,50	40,00	82,50	1	50 470,00 €
4	STOP AMIANTE	37,50	21,93	59,43	2	92 050,00 €
5	SFTP	30,00	20,46	50,46	5	98 689,64 €
7	A+AMIANTE	17,50	38,73	56,23	4	52 130,00 €
8	BENEDETTI-GUELPA	42,50	16,37	58,87	3	123 330,00 €

Opération 18-413 : Belmont-Tramonet-la bussillère

ANALYSE DES OFFRES LOT 1 DESAMIANTAGE

Dossier n° 18-413

Travaux de désamiantage et de démolition de deux fermes et leurs annexes à Belmont Tramonet

PLI	LOT	RAISON SOCIALE	CP	VILLE	FORFAIT € HT	Note financière sur 50	Note technique sur 50	Note générale sur 100	Classement général
1	1	TMBI FRANCE	13 400	AUBAGNE	30 081,00 €	29,22	25	54,22	7
2	1	EQUILIBRE ENVIRONNEMENT	38 150	ROUSSILLON	17 920,00 €	49,05	23,75	72,80	3
3	1	DRA DESAMIANTAGE RHONE A	69720	SAINT LAURENT DE MURE	22 712,00 €	38,70	26,25	64,95	4
4	1	BOIS PRISES SOCIETE 38	38660	SAINT VINCENT DE MERC	25 544,00 €	34,41	25	59,41	6
5	1	BARLIER	77860	COUILLY PONT AUX DAME	25 025,00 €	35,12	26,25	61,37	5
9	1	S.F.T.P.	69400	VILLEFRANCHE SUR SAON	21 262,45 €	41,34	41,25	82,59	1
10	1	A D	42350	LA TALAUDIÈRE	17 580,00 €	50,00	23,75	73,75	2
12	1	RTP	73 120	COURCHEVEL	25 790,00 €	34,08	15	49,08	8
13	1	AMILESS	38 850	BILIEU	33 326,98 €	26,38	20	46,38	9

ANALYSE DES OFFRES LOT 2 DEMOLITION

Dossier n° 18-413

Travaux de désamiantage et de démolition de deux fermes et leurs annexes à Belmont Tramonet

PLI	LOT	RAISON SOCIALE	CP	VILLE	FORFAIT € HT	Note financière sur 50	Note technique sur 50	Note générale sur 100	Classement général
6	2	FONTAINE TP	73 170	YENNE	59 992,94 €	33,61	27,5	61,11	4
7	2	V.T.M. DAVID COUTURIER	73 170	YENNE	107 000,00 €	18,85	26,25	45,10	7
8	2	BAJAT DECONSTRUCTION	38780	EYZIN-PINET	93 300,00 €	21,61	30	51,61	5
10	2	AD	42350	LA TALAUDIÈRE	98 400,00 €	20,49	27,5	47,99	6
11	2	VERCORS DEMOLITION ET TRA	38250	VILLARD DE LANS	40 600,00 €	49,67	25	74,67	2
14	2	BRUNO BORDEL	38510	COURTENAY	152 974,50 €	13,18	26,25	39,43	8
15	2	GAIAL	68000	COLMAR	44 500,00 €	45,31	16,25	61,56	3
16	2	ENTREPRISE ZACCARDI	73 490	LA RAVOIRE	40 330,00 €	50,00	27,5	77,50	1

Démarrage de chantier à définir à l'automne 2022.

7 – NOUVELLES DEMANDES DE PORTAGE

Dossier présenté par : Josette REMY

Opération 22 560 : NOTRE DAME DES MILLIERES – Le Mathiez III

Demandeur : NOTRE DAME DES MILLIERES

Portage en cours : 299 870 €

Axe : Equipements publics

Durée portage demandée : 6 ans

Remboursement du capital stocké : annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 2 %

La commune sollicite de l'EPFL l'acquisition et le portage de terrains faisant partie d'une succession au lieu-dit « le Mathiez » pour améliorer la visibilité d'un carrefour et la création d'un parking en face d'un moulin patrimonial.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Notre-Dame-des-Millières	C106	LE MATHIEZ	37 m ²	Sols	Ua	25 000 € + 2 000 € de commission d'agence (à charge de l'EPFL)
	C107	LE MATHIEZ	89 m ²	Sols	Ua	
	C1736	LE MATHIEZ	24 m ²	Sols	Ua	
	C1737	LE MATHIEZ	256 m ²	Vergers	Ua	
TOTAL			406 m²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué ci-dessus.

Dossier présenté par : Laurent Malcayran

Opération 22 561 : LA TABLE – Réaménagement du chef-lieu

Demandeur : LA TABLE

Portage en cours : 0 €

Axe : Equipements publics

Durée de portage demandée : 6 ans

Remboursement du capital stocké : annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 2 %

La commune de LA TABLE sollicite l'EPFL pour acquérir un tènement immobilier sur lequel est édifié un bâtiment (ancien bar/épicerie) d'environ 180 m² de surface habitable.

Ce bâtiment est aujourd'hui en vente, mais nécessite d'importants travaux de rénovation.

Sa démolition permettait d'envisager un réaménagement du centre du Chef-Lieu par la création d'une place et la réalisation de parkings.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
La Table	B496	1320 Rte DE LA TABLE	222 m ²	Sols	CC-secteur ouvert à la construction	À déterminer

Dossier présenté par : Pierre-Yves Grillet

Opération 22 563 : CONJUX - Agrandissement camping

Demandeur : CONJUX

Portage en cours : 0 €

Axe : Développement économique et Touristique

Durée de portage demandée : 6 ans

Remboursement du capital stocké : annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 2 %

Le camping municipal "Les Babelles" a été créé dans les années 70 pour accueillir les premiers vacanciers. En 2009, la commune a lancé un projet de réaménagement : il comporte désormais 8 résidents et 21 emplacements pour les touristes de passage.

La commune souhaite aujourd'hui intégrer des hébergements locatifs en accord avec le PLUI de Grand Lac. Pour cela, il est nécessaire d'acquérir les terrains adjacents.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Conjux	AB156	LES LARDARS	422 m ²	Prés	Nlt	A déterminer
Conjux	AB158	LES LARDARS	152 m ²	Prés	Nlt	
Conjux	AB159	LES LARDARS	257 m ²	Prés	Nlt	
Conjux	AB160	LES LARDARS	732 m ²	Prés	Nlt	
Conjux	AB157	LES LARDARS	277 m ²	Prés	Nlt	
Conjux	AB163	1418 Rte DU BORD DU LAC	594 m ²	Sols	Nlt	
TOTAL			2 434 m²			

Dossier présenté par : Josette REMY

Opération 22-564 : FLUMET – Centre FNACA

Demandeur : FLUMET

Portage en cours : 0 €

Axe : Développement économique et Touristique

Durée portage demandée : 6 ans

Remboursement du capital stocké : 4 % par an puis solde

Taux de portage annuel HT :

Taux minoré de 1 % demandé par la collectivité : revitalisation des centres-bourgs

L'Hôtel du Mont-Blanc appartenant à la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie et du Maroc) ainsi que son fonds de commerce est en vente.

Pour maintenir son intérêt touristique, la préservation du dernier hôtel et centre de vacances de la commune est vitale puisque Flumet est actuellement station classée de tourisme et qu'elle ne le restera qu'en cas de maintien du service hôtelier de l'Hôtel du Mont-Blanc. Il pourra, à terme, être revendu à un hôtelier pour une gestion du lieu.

Vu la nécessité de maintien de services et l'urgence de la situation, la Commune de Flumet sollicite l'EPFL pour l'achat des murs et, si possible du fond de commerce.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Flumet	B141	97 Rue DU MONT BLANC	700 m ²	Hôtel	UA	450 000 € + 157 000 € FDC

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué ci-dessus et accepte le taux minoré de 1 %.

Dossier présenté par : Josette REMY

Opération 22-565 : FLUMET - Centre médical

Demandeur : FLUMET

Portage en cours : 0€

Axe : Equipements publics

Durée portage demandée : 6 ans

Remboursement du capital stocké : annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 2 %

Un bâtiment, situé à l'entrée du village, à côté de la pharmacie et au bord de la route départementale, est en vente. Il abrite d'ores et déjà un regroupement de professionnels de santé. Vu la nécessité de maintien de services médicaux et l'urgence de la situation, la Commune de Flumet sollicite l'EPFL pour l'achat de ce bâtiment. Dans un second temps, la commune créera une copropriété afin de revendre les appartements à l'étage. La mairie de Flumet conservera ainsi la maison de santé.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Flumet	B1839 LOTS 1 à 15	233 Av DE SAVOIE	844 m ²	RDJ ; Maison de santé 1 ^{er} étage : 4 appts 1 étage inférieur : 2 appts et garage	UB	890 000 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué ci-dessus.

8 – RETROCESSIONS A TIERS

Opération: 17-379-Centre bourg
Demandeur : BRISON St INNOCENT
Axe : logement
Date de fin de portage prévue : 02/04/2026
Acquéreur désigné : SAS

Par délibération en date du 09/05/22, la commune demande à l'EPFL de revendre à la SAS le terrain ci-dessous désigné pour permettre la construction d'une maison médicale

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Brison-Saint-Innocent	D2013	Saint Innocent	904 m ²	Terrain à bâtir	Ub	261 097,65 € TTC dont 1 447,29 € de TVA sur marge
TOTAL			904 m²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à la rétrocession des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué à la SAS.

Opération : 19-447 TIES

Demandeur : CC VAL GUIERS

Axe : développement économique

Date de fin de portage prévue :14/12/2029

Acquéreur désigné : groupement CEVABOIS ou toute autre société qui s'y substituerait

La CC VAL GUIERS demande à l'EPFL de revendre le foncier constitué de 6000 m² de bâtiments et d'une plateforme de parking au prix de 120 000 HT dont 10 000 € de terrain à bâtir suite démolition taxable à 20% = 122 000 € TTC

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Champagneux	A325	LA TUILLIERE	570 m ²	TAB	Ue	10 000 € HT TVA 20 % 12 000 € TTC
Champagneux	A327	2142 Rue DES TUILLIERS	2 229 m ²	TAB	Ue-Ub	
Champagneux	A328	LA TUILLIERE	563 m ²	TAB	Ue	
Champagneux	A1769	LA TUILLIERE	748 m ²	TAB	Ue	
Champagneux	A1923	LA TUILLIERE	3 413 m ²	TAB	Ue	
Champagneux	A1918	LA TUILLIERE	1 787 m ²	Sols	Ue	110 000 €
Champagneux	A1920	LA TUILLIERE	648 m ²	Sols	Ue	
Champagneux	A1921	LA TUILLIERE	684 m ²	Sols	Ue	
Champagneux	A1922	LA TUILLIERE	127 m ²	Sols	Ue	
Champagneux	A1924	LA TUILLIERE	649 m ²	Sols	Ue	
Champagneux	A1925	LA TUILLIERE	1 513 m ²	Sols	Ue	
Champagneux	A1959	LA TUILLIERE	2 993 m ²	Sols	Ue	
Champagneux	A1960	LA TUILLIERE	990 m ²	Sols	Ue	
Champagneux	B1951	AU MARAIS	655 m ²	Eaux (Lac)	Ue	
Champagneux	B1954	AU MARAIS	252 m ²	Eaux (Lac)	Ue	
Champagneux	B1957	AU MARAIS	607 m ²	Eaux (Lac)	Ue	

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à la rétrocession des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué au groupement CEVABOIS ou toute autre société qui s'y substituerait dans l'attente de la délibération du conseil communautaire de VAL GUIERS.

9 – PROPOSITIONS D’AFFECTATION DES SOMMES SRU

Philippe POURCHET, rappelle que l’EPFL se doit de délibérer afin d’affecter les pénalités communales issues de la loi SRU. Actuellement seules les communes de Grand Lac sont concernées car l’agglomération n’est pas délégataire des aides à la pierre. A ce jour, l’EPFL perçoit les pénalités de la commune du Bourget du Lac seulement. Une première délibération en date du 1^{er}/12/2020 a permis d’affecter la somme de 211 566.19 € au projet du domaine de Buttet et les modalités de redistribution seront discutées avec la commune et la DDT. Pour les exercices 2021 et 2022 il conviendra de redélibérer sur l’affectation du montant correspondant évalué à 178 764.39 €.

10 – QUESTIONS DIVERSES

10-1 : Stocks EPFL au 31/07/2022

Philippe Pourchet informe que chaque membre titulaire du conseil d’administration a reçu en même temps que la convocation un état détaillé des stocks EPFL au 31/07/22, la valeur totale du stock s’établit à 44 837 K€.

10-2 : Projet de création d’un fonds de dotation

Philippe Pourchet informe les membres du conseil que l’étude de faisabilité a été lancée et que le travail actuel consiste à travailler sur les statuts de ce fonds de dotation.

Michel Dyen s’interroge en outre sur l’état d’avancement des divers projets de foncières. Philippe Pourchet lui répond notamment :

- Concernant la foncière « agricole » : des discussions restent engagées entre le département et la chambre d’agriculture principalement concernant les modalités d’intervention et la gouvernance.
- Concernant la foncière commerces/centre bourg : la SCET a engagé ses travaux au début de l’été et comme prévu un questionnaire a été transmis aux premières collectivités concernées et intéressées. Le rapport de faisabilité est toujours attendu pour la fin d’année.
- Concernant la foncière économie/tourisme, les discussions avec la SAS notamment, sont actuellement en sommeil et devraient reprendre sur les modalités de fonctionnement.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le 16/09/2022,

Jean-Marc LÉOUTRE
Président de l’EPFL de la Savoie



CALENDRIER DES PROCHAINES INSTANCES

Date	Horaire	Réunions
Mardi 8 novembre 2022	9h30	Conseil d'Administration (EPFL de la Savoie, 1 ^{er} Etage -Salle Bergeron)
Mardi 29 novembre 2022	9h30	Assemblée Générale (EPFL de la Savoie, 1 ^{er} Etage -Salle Bergeron)
Jeudi 8 décembre 2022	8h30	Assemblée Générale Plénière (Centre des congrès le Manège)
Mercredi 14 décembre 2022	9h30	Conseil d'Administration (EPFL de la Savoie, 1 ^{er} Etage -Salle Bergeron)